PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

CM-CIC SECURITIES

Société anonyme au capital de 19 704 678 €.
Siège Social : 6, avenue de Provence, 75009 Paris.
467 501 359 R.C.S. Paris.
Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre.

Documents comptables annuels approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2007.

I. — Bilan au 31 décembre 2006.

(En millions d'euros).

Actif	Notes	2006 31 décembre	2005 31 décembre	2004 31 décembre
Caisse, Banques centrales, C.C.P.		0		
Effets publics et assimilés				
Créances sur les établissements de crédit	2	371	409	841
Opérations avec la clientèle	3	50	9	11
Obligations et autres titres à revenu fixe	4	20	27	20
Actions et autres titres à revenu variable	5	56	64	22
Participations et autres titres détenus à long terme	6	1		
Parts dans les entreprises liées	7			
Opérations de crédit-bail et assimilées				
Immobilisations incorporelles	8	0	1	1
Immobilisations corporelles	9	2	2	2
Capital souscrit non versé				
Actions propres				
Comptes de négociation et règlement	10	581	1 089	529
Autres actifs	10	115	556	118
Comptes de régularisation	11	53	8	8
Total de l'actif		1 249	2 167	1 553

Hors-bilan	2006 31 décembre	2005 31 décembre	2004 31 décembre
Engagements reçus			
Engagements de financement			
Engagements reçus d'établissements de crédit			
Engagements de garantie			
Engagements reçus d'établissements de crédit	23	25	22
Engagements sur titres			
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise			
Autres engagements reçus	82	79	46

Passif	Notes	2006 31 décembre	2005 31 décembre	2004 31 décembre
Banques centrales, C.C.P.				

Dettes envers les établissements de crédit	13	186	280	658
Opérations avec la clientèle	14	350		
Dettes représentées par un titre				
Autres passifs	10	24	143	125
Comptes de régularisation	11	44	9	8
Comptes de négociation et règlement	10	605	1 697	726
Provisions pour risques et charges	15	4	4	5
Dettes subordonnées				
Fonds pour risques bancaires généraux	16	5	5	5
Capitaux propres	16	32	31	26
Capital souscrit		20	15	15
Primes d'émission		4	2	2
Réserves		4	4	4
Ecart de réévaluation				
Provisions réglementées				
Report à nouveau			6	4
Résultat de l'exercice		5	4	1
Total du passif		1 249	2 167	1 553

Hors-bilan	2006 31 décembre	2005 31 décembre	2004 31 décembre
Engagements donnés			
Engagements de financement			
Engagements en faveur d'établissements de crédit			
Engagements en faveur de la clientèle			
Engagements de garantie			
Engagements d'ordre d'établissements de crédit			
Engagements d'ordre de la clientèle			
Engagements sur titres			
Titres acquis avec faculté de reprise			
Autres engagements donnés	92	94	75

II. — Compte de résultat.

(En millions d'euros).

	Notes	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
+ Intérêts et produits assimilés	21	21	10	9
+ Intérêts et charges assimilées	31	-13	-9	-8
+ Revenus des titres à revenu variable				
+ Commissions (produits)	22	125	105	75
+ Commissions (charges)	22	-64	-47	-37
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	23	4	8	12
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés				4
+ Autres produits d'exploitation bancaire	24	1		
+ Autres charges d'exploitation bancaire	24	-0		
= Produit Net Bancaire	25	73	66	55

+ Charges de personnel	26	-37	-33	-26
+ Autres charges administratives		-29	-29	-26
+ Dotations aux amortissements		-0		
= Charges de fonctionnement		-67	-63	-52
= Résultat Brut d'Exploitation		6	4	3
+ Coût du risque	27	0		-2
= Résultat d'Exploitation		6	4	1
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	28	1		
= Résultat Courant		8	4	1
+/- Résultat exceptionnel	8	-1		
+ Impôts sur les bénéfices	29	-1		
+/- Dotations/reprises de FRBG				
+/- Dotations/reprises aux provisions réglementées				
= Résultat Net		5	4	1

III. — Affectation du résultat.

Décision d'affectation du résultat au 31 décembre 2006.

Origine :

Bénéfice de l'exercice	4 672 495,03 euros
Report à nouveau	60 885,11 euros
Total	4 733 380,14 euros

Affectation :

Dotation à la réserve légale	492 588,00 euros
Dividendes aux actionnaires au titre de l'exercice 2006	4 222 431,00 euros
Solde au Report à nouveau	18 361,14 euros
Total	4 733 380,14 euros

IV. — Annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2006.

Note 1 : Principes comptables, méthodes d'évaluation.

Les principes comptables généraux retenus pour établir les comptes de la société CM - CIC Securities sont ceux définis par le comité de la réglementation bancaire et financière conformément au règlement CRBF N° 97-03, modifié par le règlement CRC du 12 décembre 2002 n° 2002-04 relatif aux documents de synthèse individuels des entreprises d'investissement.

Les comptes de l'exercice 2006 de la société CM - CIC Securities ont été établis selon les mêmes principes d'évaluation que ceux appliqués en 2005.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Créances et dettes.
Les créances et dettes ont été enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances sont classées en douteux lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues. Les crédits sont classés en douteux compromis lorsqu'ils sont douteux depuis plus de 12 mois.

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont évaluées au cas par cas en fonction des risques de non-recouvrement à la clôture de l'exercice.

Portefeuille de titres.
Le classement des titres selon les différentes catégories et leur méthode d'évaluation et de comptabilisation sont fonction de leur nature et de l'intention de gestion exprimée lors de leur acquisition.

Titres de transaction.
Sont classés sous cette catégorie les titres négociables sur un marché dont la liquidité est assurée et qui sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance.

Sauf dans le cadre d'une activité de mainteneur de marché, ces titres ne peuvent demeurer plus de six mois dans le portefeuille de transaction. Au-delà de cette période, leur transfert vers le portefeuille de placement ou d'investissement se fait à la valeur de marché du jour du transfert. Les titres de transaction sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, frais d'acquisition inclus.

Conformément au règlement N° 90-01 du comité de la réglementation bancaire et financière, relatif à la comptabilisation des opérations sur titres, chapitre 1er, "dispositions applicables aux titres de transaction", à chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté au compte de résultat. Les opérations d'arbitrage subissent un traitement comptable particulier : enregistrement initial au prix d'achat et prise en compte des éventuelles opérations sur titres.

En application de ce principe, les titres figurant au compte 30213 (erreurs et omissions) font l'objet d'une évaluation au cours le plus récent et le solde global des différences dégagé par cette évaluation est porté, selon le sens, en charges ou en produits.

Titres de placement.
Sont classés en titres de placement les titres acquis avec l'intention de les détenir plus de six mois, sans pour autant devoir être conservés durablement. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire au prix auquel ils ont été acquis ou à la valeur déterminée par les termes du contrat d'acquisition. Les frais d'acquisition sont enregistrés directement en charge.

A la date d'arrêté des comptes, ils sont évalués sur la base du dernier cours connu pour les titres cotés et sur la base de leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés. Les moins-values latentes, calculées ligne à ligne, sont provisionnées, les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.

Titres de participation.
Les titres de participation non consolidés regroupent les titres à revenu variable que le groupe entend détenir durablement et qui donnent des droits dans le capital d'une entreprise lorsque ces droits, en créant un lien durable avec celle-ci, sont destinés à contribuer à l'activité du groupe.

Les titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire au prix auquel ils ont été acquis ou à la valeur déterminée par les termes du contrat d'acquisition. Les frais d'acquisition des titres sont inscrits directement en charge.

Les moins-values latentes, calculées ligne à ligne, sont provisionnées, les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation et de filiales non cotés font l'objet d'une estimation individuelle basée non seulement sur la situation nette, mais aussi leurs capacités bénéficiaires et leurs perspectives de rentabilité. Si la valeur ainsi estimée apparaît inférieure à la valeur brute comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

Instruments financiers à terme.
Conformément à l'instruction N° 88-02 de la commission bancaire, relative à la comptabilisation des opérations sur instruments financiers à terme de taux d'intérêts, les gains et les pertes sur instruments financiers sont enregistrés respectivement en produits et charges sur opérations diverses.
Les marges positives ou négatives, constatées sur des opérations non dénouées à la clôture de l'exercice et réalisées sur des marchés organisés ou assimilés, sont comptabilisées en résultat, aussi bien pour les opérations de couverture (lorsque l'élément couvert est évalué au cours de marché) que pour les autres opérations.

Comptes de négociation/règlement.
Ces comptes enregistrent, au coût historique, dès la date de transfert de propriété, l'ensemble des achats et des ventes d'instruments financiers pour compte de tiers dont les opérations de livraison et de règlement ne sont pas encore dénouées.

Opérations libellées en devise.
Les gains et les pertes de change qu'ils soient latents ou définitifs sont constatés à chaque fin de période et enregistrés en compte de résultat.
Dans le compte de résultat, les produits et les charges enregistrés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise locale des sociétés consolidées aux taux de change en vigueur le jour de leur constatation.

Immobilisations incorporelles et corporelles.
Les immobilisations sont évaluées au coût d'achat. Au compte de résultat, les amortissements correspondant à ces immobilisations figurent en "Dotations aux amortissements".

Immobilisations incorporelles.
La valeur brute des éléments incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.
L'amortissement pour dépréciation a été déterminé pour les logiciels selon le mode linéaire sur une durée de 1 an.

Immobilisations corporelles.
La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire ou dégressif. Les durées d'amortissement notamment retenues ont été les suivantes :

	Durée	**Méthode**
Installations téléphoniques	5 à 10 ans	Linéaire
Installations/Agencements	10 ans	Linéaire
Matériel bureau/Informatique	3 à 5 ans	Linéaire/Dégressif
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	5 à 10 ans	Linéaire

Provisions pour risques et charges.
Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées selon les règles du CRC 2000-06.

Fonds pour risques bancaires généraux.
Conformément aux possibilités offertes par la réglementation bancaire, la société constitue un fonds pour risques bancaires généraux. Celui-ci est destiné à se prémunir contre des risques éventuels inhérents aux activités commerciales et de marché, non identifiés et non mesurables à la date d'arrêté des comptes.

Engagement de retraite.
Le calcul de l'engagement de retraite (indemnités de fin de carrière et médailles du travail) a été effectué salarié par salarié en tenant compte de la loi du 21 août 2003 sur les retraites qui a modifié les conditions de départ en retraite. En effet, les mises en retraite des salariés sur l'initiative de l'entreprise ne sont possibles depuis le 1er janvier 2004 qu'à partir de 65 ans.

Les indemnités de fin de carrière et les médailles du travail sont provisionnées dans les comptes, conformément à la recommandation CNC 2003-R-01 sur les engagements de retraite et assimilés.

Commissions.
Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement à l'exception des commissions relatives aux opérations financières qui sont enregistrées dès la clôture de l'émission ou dès leur facturation.

Informations sur les postes de bilan, du hors-bilan et du compte de résultat.

Les notes de l'annexe sont présentées en millions d'euros.

Note 2 - Créances sur les établissements de crédit.

	31.12.2006		31.12.2005	
	A vue	**A terme**	**A vue**	**A terme**
Comptes ordinaires	371		409	
Prêts, valeurs reçues en pension (1)	0			
Total	371		409	
Total des créances sur les établissements de crédit		371		409
dont prêts participatifs				
dont prêts subordonnés				

(1) Un prêt à hauteur de 250 KUSD à échéance Septembre 2006 étendu jusqu'au 14 septembre 2008, a été consenti à la filiale ESN NA.

La contre-valeur en euros du prêt libellé en devise est de 166 K€

Note 3 - Créances sur la clientèle.

	31.12.2006	31.12.2005
Comptes ordinaires débiteurs	47	5
Créances rattachées		
Créances douteuses	8	9
Provisions	-5	-5
Total	50	9

Les créances douteuses comprennent 8 M€ de créances douteuses compromises provisionnées à hauteur de 5 M€.

Note 4 - Obligations & autres titres à revenu fixe.

	31.12.2006				31.12.2005			
	Transaction	**Placement**	**Invest.**	**Total**	**Transaction**	**Placement**	**Invest.**	**Total**
Titres détenus cotés	20	1		20	27	1		28
Montant brut	20	1		20	27	1		28
Provisions								
Pour dépréciation		-1		-1		-1		-1
Montant net	20	0		20	27			27

Les titres de placement ne comportent pas de différence positive entre le prix de remboursement et le prix d'acquisition.

Aucun transfert de titres dans une autre catégorie n'a eu lieu.

Note 5 - Actions & autres titres à revenu variable.

	31.12.2006				31.12.2005			
	Transaction	Placement	T.A.P.	Total	Transaction	Placement	T.A.P.	Total
Titres détenus cotés	56			56	61			61
Titres prêtés					3			3
Montant brut	56			56	64			64
Provisions sur titres								
Total	56			56	64			64

Aucun transfert de titres dans une autre catégorie n'a eu lieu.

Note 6 - Titres de participation et autres titres détenus à long terme

	31.12.2005	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Transferts	Autres variations	31.12.2006
- non cotés	4	0	-1		0	3
Sous-total	4	0	-1		0	3
Montant brut	4					3
Provisions						
- titres non cotés	-4	-0	2		0	-2
Sous-total	-4	-0	2		0	-2
Montant net	0					1

Vente de 31,5 actions ESN NORTH AMERICA.INC en date du 3 mai 2006 à Banca AKROS & VAN LANSCHOT.

Achat de 6,5 actions ESN NORTH AMERICA.INC en date du 6 décembre 2006 à Banca AKROS.

CM-CIC SECURITIES détient une participation à hauteur de 51,11 % dans le capital ESN NORTH AMERICA.INC.

Note 7 - Parts dans les entreprises liées.

Opérations avec les entreprises liées.

	31.12.2006 - Entreprises liées		31.12.2005 -Entreprises liées	
	Total	Dont subordonné	Total	Dont subordonné
Actif				
Créances sur établissements de crédit	205		313	
Passif				
Dettes envers les établissements de crédit	4		203	
Hors-bilan				
Engagements reçus	23		25	

Le CIC détient directement ou indirectement 100 % du capital de CM-CIC SECURITIES et consolide sa filiale par intégration globale.

Note 8 - Immobilisations incorporelles.

	31.12.2005	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31.12.2006
Valeur brute					
. Fonds commerciaux	2		-1		0
. Autres immobilisations incorporelles	0	0		0	0
Montant brut	2	0	-1	0	0
Amortissements					
. Autres immobilisations incorporelles	0	0		0	0
Montant des amortissements	0	0		0	0

Montant net	2		-1		0

La principale diminution des immobilisations incorporelles est dûe à la dépréciation du fond de commerce de ALPHABOURSE et de MAGNIN soit 1 473 KE.

Note 9 - Immobilisations corporelles.

	31.12.2005	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31.12.2006
Valeur brute					
. Constructions d'exploitation	3	1			4
. Autres immobilisations corporelles	1				1
Montant brut	4	1			5
Amortissements					
. Constructions d'exploitation	-2	0			-2
. Autres immobilisations corporelles	-1	0			-1
Montant des amortissements	-2	0			-3
Montant net	2				2

Note 10 - Autres actifs et passifs.

	31.12.2006		31.12.2005	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Comptes de règlement d'opérations sur titres	581	605	1 089	1 697
Dettes représentatives des titres empruntés				
Débiteurs et créditeurs divers	115	24	556	143
Provisions				
Total	696	629	1 645	1 840
Les débiteurs divers s'élèvent à 114 708 K€ et comprennent notamment :	Les créditeurs divers s'élèvent à 24.128 K€ et comprennent notamment :			
- Dépôts de Garantie Nouveau Marché & Relit 38 475 K€	- Ecritures en Instance d'Imputation 13 080 K€			
- Compte S.R.D. 47 761 K€	- Compens. Marchés Dérivé & Etrangers 7 K€			
- Compens. Marchés Dérivé & Etrangers 6 861 K€	- Inst Cond / s Act & Ind Boursier 76 K€			
- Ecritures en Instance d'Imputation 19 813 K€	- Couverture de Marges Débitrice 205 K€			
- Inst Cond / s Act & Ind Boursier 287 K€	- Dettes Fiscales & Sociales 10 760 K€			

Note 11 - Comptes de régularisation.

	31.12.2006		31.12.2005	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Autres comptes de régularisation	53	44	8	9
Total	53	44	8	9

Note 12 - Provisions pour dépréciation des créances douteuses.

	31.12.2005	Dotations	Reprises	Autres variations	31.12.2006
Actif					
Provisions sur créances sur la clientèle	5	1	-1	-0	5
Total	5	1	-1	-0	5

Le total des créances douteuses sur la clientèle est de 8 M€. Elles sont couvertes par des provisions d'actif à hauteur de 5 M€ soit 60 %.
Les provisions sur créances douteuses se décomposent en :
- Provision pour dépréciation clients déposés : 4 633 K€
- Provision pour dépréciation autres clients : 168 K€

Note 13 - Dettes envers les établissements de crédit.

	31.12.2006		31.12.2005	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes ordinaires	185		279	
Comptes à terme		1		1
Total	185	1	279	1
Total des dettes envers les établissements de crédit	186		280	

Note 14 - Comptes créditeurs de la clientèle.

	31.12.2006		31.12.2005	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes d'épargne à régime spécial		81		
Total - Comptes d'épargne à régime spécial		81		
Autres dettes	269			
Total - Autres dettes	269			
Total des comptes créditeurs de la clientèle à vue et à terme	350			

Cette évolution est liée à la migration du 02 juin 2006 de l'activité "Conservation" de CM-CIC Sécurities.

La création d'une base Tiers a permis le reclassement des dettes envers la clientèle.

Note 15 - Provisions pour risques & charges.

	31.12.2005	Dotations	Reprises	Autres variations	31.12.2006
Provisions pour risques de contrepartie					
- autres provisions pour risques de contrepartie	2		-1		1
Provisions pour risques et charges hors risques de contrepartie					
- provisions pour charges de retraite					
- autres provisions pour risques et charges	2	1	-1		2
Total	4	1			4

Note 16 - Capitaux propres et FRBG.

	Capital	Primes	Réserves (1)	Ecarts de réévaluation	Provisions réglementées	Report à nouveau	Résultat exercice	Total	Fonds pour risques bancaires généraux
Solde au 1.1.2005	15	2	4			4		24	5
Résultat de l'exercice							4	4	
Affectation du résultat de l'exercice précédent						1		1	
Variations des taux de conversion									
Solde au 31.12.2005	15	2	4			6	4	31	5
Solde au 1.1.2006	15	2	4			6		26	5

Résultat de l'exercice							5	5	
Affectation du résultat de l'exercice précédent						4		4	
Distribution de dividendes						-9		-9	
Augmentation de capital	5	2						7	
Solde au 31.12.2006	20	4	4			0	5	32	5

CM - CIC Securities est une Société Anonyme au capital de 19 704 678 euros. La conversion du capital en Euros a été décidée lors de l'AGE du 28 avril 1999.
Augmentation de capital social de 4 926 180 € par l'émission de 117 290 actions nouvelles d'un montant nominal de 42 € chacune avec une prime d'émission de 15,90 € soit un prix d'émission de 57,90 € par action souscrite.

Versement d'un dividende de 26 € par actions soit 9 148 594 € en date du 26 juin 2006.

Le capital est composé de 469 159 actions de 42 euros de nominal.

CIC détient 469 148 actions soit 99,99 % du capital social.

(1) Les réserves sont constituées par la réserve légale pour 1 478 K€ et les autres réserves pour 2 251 K€.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 4 694 120,22 euros.

Note 17 - Ventilation de certains actifs / passifs selon leur durée résiduelle.

	< 3 mois et à vue	**> 3 mois < 1 an**	**> 1 an < 5 ans**	**> 5 ans**	**A durée indéterminée**	**Créances dettes rattachées**	**Total**
Actifs							
Créances sur les établissements de crédit (*)	371		0				371
Créances sur la clientèle (**)	47						47
Obligations et autres titres à revenu fixe (***)			1				1
Passifs							
Dettes envers les établissements de crédit	186						186

(*) à l'exception des créances douteuses et des provisions pour dépréciation.

(**) à l'exception des valeurs non imputées, des créances douteuses et des provisions pour dépréciation.

(***) exclusivement pour les titres de placement et d'investissement (hors créances douteuses).

Note 18 - Contrevaleur en euros des actifs & passifs en devises.

La contre-valeur en euros des actifs et passifs libellés en devises est respectivement de 77 M€ et 77 M€.

Note 19 - Engagements sur instruments financiers à terme.

Opérations sur instruments financiers à terme (selon la notion d'opérations de couverture micro/macro et opérations de gestion position ouverte/gestion spécialisée sur les opérations fermes et conditionnelles).

	31.12.2006			**31.12.2005**		
	Couverture	**Opérations de gestion**	**Total**	**Couverture**	**Opérations de gestion**	**Total**
Opérations fermes						
Marchés organisés						
Contrats de taux		16	16			
Contrats de change						
Autres opérations		2 784	2 784		23 739	23 739
Opérations conditionnelles						
Marchés organisés						
Actions et autres options						
Achetées		7	7			
Vendues		3	3			
Total		2 811	2 811		23 739	23 739

La valeur de marché des instruments financiers à terme correspond à leur valeur réelle de marché.

Note 20 - Ventilation des instruments à terme selon leur durée résiduelle.

31.12.2006	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total
Autres instruments financiers à terme				
Marchés organisés				
Achats	983			983
Ventes	1 812			1 812
Total	2 811			2 811

Note 21 - Produits et charges sur intérêts.

	Exercice 2006		Exercice 2005	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	21	-13	10	-9
Autres		-0		
Total	21	-13	10	-9
dont charges sur dettes subordonnées				

Note 22 – Commissions.

	Exercice 2006		Exercice 2005	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie & interbancaires	0	-0		
Opérations sur titres	2	-5	1	-3
Opérations de change	7	-6	9	-7
. Engagements sur titres	6		2	
. Engagements financiers à terme	5	-1	12	-3
. Engagements de financement et de garantie		1		3
Prestations de services financiers	104	-53	80	-37
Commissions sur moyens de paiement		-0		
Autres commissions (dont produits rétrocédés)	0	-0	1	
Total	125	-64	105	-47

Note 23 - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation.

	Exercice 2006	Exercice 2005
- Sur titres de transaction	5	8
- Sur opérations de change	0	
Sous-total	4	8
Total	4	8

Note 24 - Autres produits et charges d'exploitation bancaire.

	Exercice 2006		Exercice 2005	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits accessoires	0			

Autres produits et charges d'exploitation bancaire	1	0		
Total	1	0		

Note 25 - Répartition du produit net bancaire.

	Exercice 2006	Exercice 2005
Produits nets de négociation	56	52
Comptes maison	9	9
Commissions diverses	18	12
Résultat financier	3	
Prestations diverses	-4	-1
Plus-values de cession de titres de placement		
Redevances marchés	-9	-7
Produits sur exercices antérieurs		
Total	73	66

Note 26 - Charges de personnel.

	Exercice 2006	Exercice 2005
Salaires & traitements	-24	-20
Charges sociales	-10	-10
Charges de retraite	0	
Intéressement et participation des salariés	-2	-2
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations	-1	-1
Dotation nette aux provisions pour retraite	0	
Autre dotation nette aux provisions pour risques et charges	0	
Total	-37	-33

Selon les nouveaux accords d'intéressement Groupe CIC , une provision a été constituée au titre de l'exercice 2006 pour un montant de 2.591 K€.

Note 27 - Coût du risque.

	Exercice 2006	Exercice 2005
Dotations aux provisions sur créances douteuses	-1	-1
Reprises de provisions sur créances douteuses	1	1
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions	0	
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des provisions	0	
Récupérations sur créances amorties		
Solde des créances	0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	
Reprises de provisions pour risques et charges	1	
Solde des risques	0	0
Total	0	0

Note 28 - Gains ou pertes sur actifs immobilisés.

	Exercice 2006					Exercice 2005
	Effets publics & valeurs assimilées	Obligations & ATRF	Participation& ATDLT	Parts dans les entreprises liées	Total	Total

Sur immobilisations financières						
- Plus-values de cessions						
- Moins-values de cessions			-1		-1	
- Dotations aux provisions			0		0	
- Reprises de provisions			2		2	
Sous-total			1		1	0
Total					1	0

Note 29 - Impôts sur les bénéfices.

Impôt courant - Régularisation sur exercices antérieurs.
A compter de l'année 1995, l'ex-Union Européenne de CIC et certaines banques régionales et filiales détenues à plus de 95 % ont constitué un groupe d'intégration fiscale, élargi en 1996 à la totalité des principales filiales détenues directement ou indirectement à plus de 95 %.

Le C.I.C. détenant directement ou indirectement 100 % du capital de CM-CIC SECURITIES, celui-ci a opté pour le régime fiscal des groupes de société dit "régime de l'intégration fiscale", qui s'est appliqué pour la première fois à l'exercice 1997.

Note 30 - Effectifs moyens.

	Exercice 2006	**Exercice 2005**
Techniciens	69	77
Cadres	140	167
Total	209	244

Note 31 - Rémunérations versées aux membres du conseil d'administration.

	31.12.2006	**31.12.2005**
Montant global des rémunérations versées		
Montant global des jetons de présence		

Aucune avance et rémunération n'ont été versées aux membres du conseil d'administration.

V. — Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

— le contrôle des comptes annuels de la société CM-CIC Securities, tels qu'ils sont joints au présent rapport, la justification de nos appréciations ;
— les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les nonnes professionnelles applicables en France; ces nonnes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit et les procédures contentieuses inhérents à ses activités tel que cela est décrit dans la note 1 de l'annexe. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi et à l'appréciation des risques clientèle et à leur couverture par des provisions spécifiques.

Votre société constitue des provisions au titre des engagements de retraite et assimilés tels que décrits dans la note 1 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à revoir les hypothèses et les modalités de calcul retenues.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, votre société n'a pas mentionné dans son rapport de gestion les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci. En conséquence, nous ne pouvons nous prononcer sur la sincérité de ces informations.

Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2007.

Les Commissaires aux Comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit :

Agnès Hussherr ;

ERNST & YOUNG et Autres :

Olivier Durand.

VI. — Rapport de gestion.

Le rapport de gestion est disponible au siège social sur simple demande.

0709593